

Référence : C.N.261.2018.TREATIES-XXVII.1.1 (Notification dépositaire)

AMENDEMENTS AU TEXTE ET AUX ANNEXES AUTRES QUE III ET VII AU
PROTOCOLE DE 1998 RELATIF AUX MÉTAUX LOURDS

GENÈVE, 13 DÉCEMBRE 2012

ESTONIE : ACCEPTATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 21 mai 2018.

Le 21 mai 2018

